

Seine-et-Marne : un partenariat pour aider aux déplacements des personnes handicapées

Le conseil départemental vient de signer un partenariat avec MyMobility pour aider aux déplacements des personnes en situation de handicap, et notamment les enfants.



Jean-François Parigi, président du conseil départemental, et Jean-François Pech, PDG de MyMobility, lors de la signature. ©GT/RSM77

A la veille des Jeux paralympiques de 2024, le conseil départemental de Seine-et-Marne, a scellé une alliance avec la société MyMobility, marquant ainsi un engagement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

« On a répondu à ce mécénat autour de la thématique du handicap parce que c'est notre ADN. Aujourd'hui, on est engagé dans l'accompagnement et dans la mobilité des handicapés, pour donner accès à des activités sportives pour les enfants que nous accompagnons à l'école », indique Jean-François Pech, PDG de MyMobility.

Acteur depuis plus de 25 ans dans le département et tout le territoire français, l'entreprise réaffirme son engagement sociétal. « On ne fait pas ce métier par hasard, on est concerné par le sujet, c'est pour nous un grand plaisir d'être au côté du Département dans cette aventure », ajoute-t-il.

Des véhicules pour raccompagner les enfants

Concrètement, MyMobility va mettre à disposition des véhicules et des conducteurs le mercredi après-midi pour raccompagner les enfants à leur domicile une fois qu'ils auront suivi des activités sportives. Durant 3 ans, elle va prêter deux minibus pour des clubs sportifs. Enfin, elle offre une somme en numéraires de 10 000 €.

Au conseil départemental, on souligne l'importance de rendre le département sportivement inclusif, avec une réflexion axée sur un rayonnement de 10 km pour que chaque personne concernée par ce mécénat puisse trouver un sport adapté autour de chez elle.

Mécénat

Le mécénat peut être financier, avec un apport en numéraire ou en nature. La mise à disposition d'un salarié par une entreprise à titre gracieux peut également être effectuée.

« Nous ne sommes pas le seul département à le faire et nous voulons professionnaliser cette recherche de mécènes. C'est ensemble que nous allons arriver vers ce que nous voulons tous en fin de compte, le bien-être des uns et des autres », conclut Jean-François Parigi, président du Conseil départemental.